



Pose de congé refusé par l'employeur

Par merlin_paris, le 02/07/2011 à 11:03

Bonjour

Voici la situation, mon épouse est partie en Fongécif (formation) pendant 9 mois de septembre à fin juin dans le cadre d'une formation professionnelle.

Pendant tout ce temps elle n'a eu aucun contact avec son employeur qui n'a pas cherché à savoir ou à organiser les dates de vacances de ses employés.

Je précise que ma femme est la plus ancienne avec 24 ans d'ancienneté et chargée de famille avec 2 enfants.

Elle n'a à aucun moment été consultée afin de connaître ses desirs pour les jours de congés.

À son arrivée hier dans la société elle a eu la désagréable surprise d'essuyer un refus de son employeur sur les dates de vacances qu'elle souhaitait au prétexte qu'un autre employé plus jeune en ancienneté avait déjà pris ces dates.

Quels recours avons-nous ?

Peut-on par le biais d'une lettre recommandée faire plier cet employeur ?

Avez-vous une solution à notre problème ?

Dans l'attente de votre aide qui nous serait très précieuse et avec nos remerciements.

Cordialement

merlin_paris